



Programme éducatif

Centre de la petite enfance Fleurimont

55 rue Bruno Dandenault,

Sherbrooke (Québec) J1G2J2

Adopté le 26 août 2020

Table des matières

1	Mission	4
2	Les objectifs de notre programme éducatif	4
3	Les fondements du programme éducatif du ministère de la Famille et d'ainées	4
3.1	La théorie de l'attachement	4
3.2	L'humanisme.....	4
3.3	L'approche écologique.....	5
3.4	L'apprentissage actif et accompagné	5
3.5	L'intervention démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et de son apprentissage.....	5
4	Les dimensions de la qualité éducative	5
4.1	La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants	6
4.2	La qualité des expériences vécues par les enfants	7
4.3	La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel	8
4.4	La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents	9
5	Le processus de l'intervention éducative	9
5.1	L'observation.....	10
5.2	La planification et l'organisation de l'action éducative	10
5.3	L'action éducative	10
5.4	La réflexion-rétroaction	10
6	Le dossier éducatif de l'enfant	11
7	Les principes de base du programme éducatif	11
7.1	La collaboration entre le CPE et les parents	11
7.2	L'enfant apprend par le jeu.....	11
7.3	L'enfant est l'acteur principal de son développement.....	12
7.4	Chaque enfant est unique.....	12
7.5	Le développement de l'enfant est un processus global et intégré	12
8	Les domaines de développement	13
8.1	Domaine social et affectif	14
8.2	Domaine cognitif.....	15
8.3	Domaine physique et moteur	16
8.4	Domaine langagier	17

9	Les valeurs	18
9.1	Sécurité et Bien-être	18
9.2	L'autonomie	18
9.3	L'estime de soi et le respect de l'autre.....	19
9.4	Contribuer à sa socialisation	19
9.5	Favoriser l'égalité des chances	19
9.6	L'esprit d'équipe et le partenariat	19
9.7	Le respect de soi, des autres et de l'environnement	20
10	L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité	20
10.1	Les moyens.....	20
10.2	Les activités.....	21
10.3	Accueil des parents	21
10.4	Participation du CPE dans la communauté.....	21
11	Les saines habitudes de vie	21
11.1	Manger sainement.....	21
11.2	Les repas	22
11.3	Bouger.....	22
11.4	Prévention et hygiène.....	23
12	La structuration des activités	23
12.1	Activités de routine et de transition	26
12.2	Accueil et départ.....	26
12.3	Rangement.....	26
12.4	Repas et collation.....	26
12.5	Rassemblement, activité.....	27
12.6	Causerie.....	27
12.7	Sieste et détente	27
13	Le partenariat avec les ressources.....	28

1 Mission

Tout en veillant à accomplir son mandat de qualité des services, par sa diversité le CPE Fleurimont s'engage à répondre aux besoins de garde des parents et à contribuer au bien-être et au développement global et harmonieux de l'enfant en adoptant des attitudes pédagogiques préventives et constructives.

2 Les objectifs de notre programme éducatif

En se dotant d'un programme éducatif, le Centre de la petite Enfance Fleurimont veut :

- favoriser la qualité éducative ;
- favoriser la cohérence entre les approches éducatives mises de l'avant dans ses six installations ;
- favoriser la cohésion de l'ensemble des interventions faites auprès des enfants et de leur famille;
- promouvoir de saines habitudes de vie.

3 Les fondements du programme éducatif du ministère de la Famille et d'ainées

Le programme éducatif du ministère de la Famille accueillir la petite enfance repose sur cinq fondements théoriques qui se doivent d'être les assises pour guider nos interventions.

3.1 *La théorie de l'attachement*

Cette théorie explique que l'enfant crée des liens significatifs avec les adultes qui prennent soin de lui et que cela lui permet de se développer en harmonie. Ce lien significatif s'établit par une relation bienveillante, où l'adulte satisfait aux besoins de l'enfant, c'est-à-dire être sensible au rythme de développement de chacun.

3.2 *L'humanisme*

L'humanisme considère l'enfant comme une personne à part entière qui vient au monde avec une curiosité et l'appétit d'apprendre. Pour travailler dans une perspective humaniste, le personnel éducateur soutien et encourage l'enfant, lui fait confiance afin de lui permettre de développer son plein potentiel, il lui porte un regard positif, lui offre au quotidien des expériences d'apprentissages variées et s'assure que les défis seront à la hauteur de chaque enfant.

3.3 L'approche écologique

L'approche écologique vient préciser que le développement de l'enfant est déterminé dans un premier temps par ses caractéristiques personnelles, innées et, dans un deuxième temps, par son environnement physique et humain, par ses relations, par son contexte socioéconomique et par le contexte socioculturel dans lequel il vit. Le lien qu'établit le CPE avec les différents organismes tels que les écoles que fréquenteront les enfants et les CIUSSS jouent également un rôle important dans l'univers des enfants

3.4 L'apprentissage actif et accompagné

L'apprentissage actif est une vision de l'apprentissage centrée sur l'action de l'enfant en interaction avec son environnement, avec l'adulte et avec les enfants qui l'entourent. Les enfants manipulent, explorent et découvrent pour apprendre. Ils sont en action et construisent leurs connaissances dans tous les domaines de leur développement. Leurs apprentissages se font à partir de leurs champs d'intérêt. Ils sont motivés par une intention, un désir de découvrir. Les adultes se doivent d'avoir une présence active afin de soutenir les apprentissages des enfants. Au CPE Fleurimont, le personnel éducateur s'assure de la mise en place de l'apprentissage actif et accompagne en observant, en ayant une bonne connaissance du développement de l'enfant, en permettant à l'enfant d'être en action et de manipuler du matériel varié et stimulant. Il permet à l'enfant de faire des choix, de réfléchir et de discuter de ses actions. Il respecte le rythme d'apprentissage de chacun en leur donnant le temps. Le personnel éducateur stimule le goût d'apprendre des enfants et leur donne l'occasion de résoudre des problèmes et de surmonter des difficultés. Finalement, il encourage et soutient les enfants dans leurs apprentissages.

3.5 L'intervention démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et de son apprentissage

L'intervention démocratique ce veut de partager le pouvoir, offrir des choix, soutenir les enfants dans leurs difficultés, leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs oppositions, permettre aux enfants d'expérimenter leurs propres solutions. L'éducatrice doit intégrer un climat positif dans le groupe ce qui amène l'enfant à se sentir respecté et encadré, ce qui lui permet d'établir des relations affectives privilégiées avec les adultes qui l'accueillent au CPE Fleurimont et finalement présenter un cadre clair et constant aux enfants.

4 Les dimensions de la qualité éducative

Les dimensions de la qualité éducative guident la planification et l'organisation des activités éducatives. Pour chacune des dimensions et de leurs composantes, nous ferons mention de différents comportements observables qui illustrent les pratiques quotidiennes du personnel éducateur au CPE Fleurimont.

4.1 La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants

Cette composante a une incidence considérable sur la sécurité affective, sur le sentiment d'appartenance au groupe ainsi que sur la motivation et l'engagement de l'enfant dans ses apprentissages. Au CPE Fleurimont, on s'assure d'offrir aux enfants :

- **Du soutien à l'apprentissage**
 - offre du matériel accessible, varié et polyvalent;
 - observe afin de mieux connaître l'enfant dans son unicité;
 - respecte le jeu des enfants;
 - soutiens les initiatives des enfants;
 - accompagne l'enfant dans sa prise de conscience;
 - encourage la collaboration;
 - attribue des responsabilités aux enfants;
 - incite les enfants à trouver des solutions à leurs problèmes;
 - intervient positivement à l'égard de comportements dérangeants;
 - se placent à l'écoute des enfants;
 - soutiens le développement du langage;
 - encourage l'expression de leurs besoins et de leurs sentiments;
 - éveille l'intérêt des enfants pour la lecture, l'écriture et les mathématiques en utilisant le jeu.

- **Le soutien affectif**
 - consulte les enfants;
 - est chaleureux;
 - à une attitude agréable et enthousiasme;
 - est affectueux;
 - est sensible aux émotions;
 - offre du réconfort et de l'aide;
 - prends en considération le point de vue de l'autre;
 - crée un climat positif;
 - consulte l'enfant.

- **L'organisation de la vie en collectivité**
 - offre des repères dans le temps;
 - réduis les tâches d'organisation en présence des enfants;
 - soutiens l'enfant dans l'adoption de comportement approprié;
 - mets en place des règles de vie;
 - planifie chaque moment de la journée afin de la rendre riche en apprentissages;
 - formule les consignes de façon positive;
 - suit le rythme de chaque enfant (poupons, trottineurs et 3-5ans).

4.2 La qualité des expériences vécues par les enfants

Au CPE Fleurimont, le déroulement de la journée est adapté au groupe et les enfants sont amenés à vivre des expériences riches et variées.

- **Un horaire adapté au rythme des enfants**
 - ajuste avec souplesse le déroulement de la journée afin d'assurer le respect du rythme des enfants et des poupons;
 - s'assure de limiter les temps d'attentes;
 - accompagne les enfants dans leurs apprentissages dans l'aire de jeu extérieure;
 - accorde le temps approprié pour jouer, manger, explorer, dormir, bouger, etc.
- **Des routines et des transitions**
 - crée des occasions pour favoriser des moments de routine de qualité : hygiène, collation, sieste, rangement, arrivée- départ, habillage, repas, etc.;
 - utilise ces moments de vie pour soutenir le développement global (règles de vie, attendre son tour, etc.);
 - planifie et organise ces moments de vie afin de les rendre agréables et stimulants.
- **Les activités proposées par l'adulte**
 - planifie à partir de ses observations;
 - offre des choix à l'enfant;
 - permets à l'enfant de participer ou non à une activité présentée.
- **Le jeu amorcé par les enfants ou jeux libres.**
 - laisse les enfants être les maitres d'œuvre de leurs jeux;

- laisse les enfants développer leur curiosité, leur autonomie, leur socialisation et leur capacité de résoudre leurs conflits;
- accorde suffisamment de temps aux enfants pour s'investir dans une activité sans l'interrompre.

4.3 La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel

- **Un espace de vie confortable et chaleureux**
 - fait une bonne aération des locaux;
 - offre une température ambiante adéquate;
 - maintient un niveau de bruit contrôlé;
 - s'assure de garder les murs épurés;
 - offre aux enfants un coin intime, moelleux et douillet.
- **Des lieux ordonnés et du matériel sains et sécuritaires**
 - offre un environnement et du matériel fonctionnel et en bon état;
 - aménage les lieux et le matériel pour favoriser les initiatives et l'autonomie de l'enfant;
 - limite les interdits et permet de prendre des risques calculés;
 - collabore avec des professionnels pour offrir aux enfants à besoins particuliers un environnement adapté et stimulant.
- **Variété, polyvalence et accessibilité**
 - offre différents coins où aires de jeux (pour les enfants : coin représentation, coin blocs, coin expression plastique, coin manipulation, coin lecture);
 - regroupe les coins les plus calmes et les coins plus actifs;
 - s'assure d'avoir à la disposition des enfants du matériel diversifié et suffisant, qui reflète les diversités culturelle et familiale et qui répond aussi aux enfants avec des besoins particuliers;
 - s'assure d'offrir du matériel de jeu qui soutient les quatre domaines de développement;
 - s'assure de renouveler le matériel;
 - s'assure de faire la rotation régulièrement.

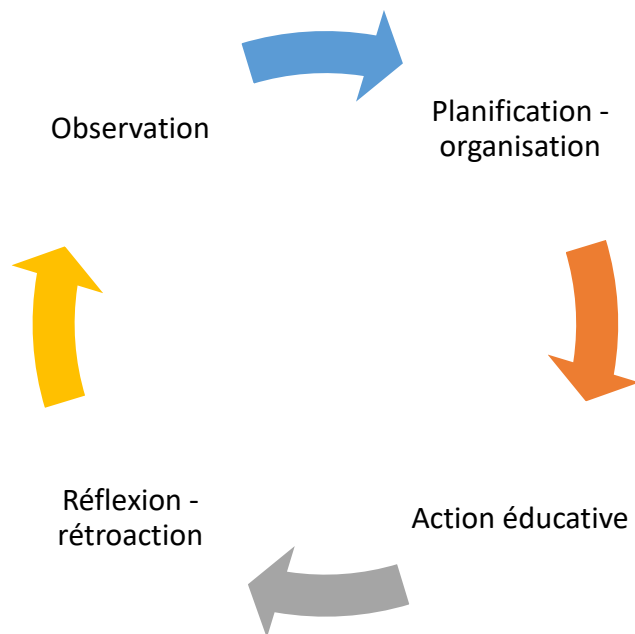
4.4 La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents

- reconnais que le parent est le premier éducateur de son enfant;
- offre et utilise une variété de moyens de communication tels que le journal de bord, la planification, les photos, les rencontres, etc.;
- partage le pouvoir et la prise de décision;
- établis une confiance mutuelle qui se construit petit à petit, par une intégration progressive à la pouponnière;
- est ouvert et respecte les réalités familiales;
- accueille le parent au quotidien;
- offre des occasions de participer à des rencontres, des événements, des sorties ou des comités (exemples : rencontre de parent durant l'année, assemblée générale, etc.).

5 Le processus de l'intervention éducative

Tout le personnel éducateur se doit de faire par écrit une planification. Il doit aussi être en mesure d'ajuster et de réviser celle-ci au quotidien en tenant compte de certains facteurs (météo, maladie d'un enfant, manque d'intérêt, etc.). Enfin, il doit s'assurer que sa planification convient à chacun en s'appuyant sur les théories du développement, sur les intérêts des enfants et sur les observations qu'il a effectuées, et ce tout en laissant des traces significatives de l'application professionnelle et rigoureuse du programme éducatif.

Toute réalisation d'activité suppose à la base, l'observation et la détermination juste des besoins, des intérêts et des apprentissages à réaliser. Par la suite, il y a la conception,



l'organisation de l'activité et son animation. Finalement, une fois l'activité réalisée, il y a l'évaluation de sa valeur éducative.

5.1 L'observation

- permet de situer le **développement de l'enfant** (sur le plan physique et moteur, affectif et social, cognitif et langagier), ses capacités actuelles, les défis auxquels il fait face et les apprentissages qu'il doit réaliser pour les surmonter;
- permet de déterminer les **intérêts de l'enfant**, ses préférences concernant les jeux ou les activités (type, durée, matériel, thème, etc.) ses modes d'interaction avec les autres, les stratégies d'apprentissage qu'il utilise : toucher, écouter, bouger, créer, comparer, etc.;
- permet de déterminer **les besoins de l'enfant**, ce qui lui faut comme contexte, comme stimulation et comme soutien pour se développer harmonieusement sur les plans physique et moteur, affectif et social, cognitif et langagier et la pertinence ou non d'intervenir à ce moment précis de son apprentissage.

5.2 La planification et l'organisation de l'action éducative

Afin de bien planifier et organiser son action éducative, le personnel éducateur doit :

- se servir de l'analyse des observations pour tenir compte des goûts des enfants, de leur curiosité naturelle, de leur niveau de développement;
- se donner des intentions éducatives pour accompagner les enfants selon leurs besoins spécifiques;
- aménager les lieux et les expériences qui seront vécues par les enfants;
- au quotidien, se réajuster, tirer parti des imprévus qui surviennent et saisir les occasions d'apprentissage qui peuvent se présenter.

5.3 L'action éducative

L'action éducative englobe toutes les actions que le personnel éducateur fait dans la journée, soit :

- mettre en œuvre les choix faits aux étapes de la planification et de l'organisation afin de soutenir les apprentissages ;
- mettre en place des interactions avec le groupe, les enfants et les parents;
- mettre à la disposition des enfants du nouveau matériel ;
- apporter des changements à l'aménagement des lieux.

5.4 La réflexion-rétroaction

- permet de faire le point sur les actions éducatives mises en place;

- permet de vérifier la justesse des observations réalisées ainsi que la pertinence de la planification et de l'organisation;
- vise à évaluer ses pratiques afin de conserver les actions éducatives qui fonctionnent et d'écartier ou d'ajuster celles qui ne fonctionnent pas.

6 Le dossier éducatif de l'enfant

Tel que prescrit dans la Loi des services de garde éducative à l'enfance, le CPE Fleurimont doit tenir un dossier éducatif pour chaque enfant qui fréquente une installation. En plus de contenir les renseignements personnels de l'enfant, il doit présenter un portrait de son développement. Le portrait doit être complété au mois de novembre et mai de chaque année et transmis aux parents au plus le 15 décembre et le 15 juin de chaque année. L'objectif de celui-ci est de :

- communiquer avec les parents concernant le développement de leur enfant;
- soutenir la détection hâtive de difficulté, en cohérence avec la démarche agir tôt;
- faciliter les transitions, donc celle de l'école.

7 Les principes de base du programme éducatif

Les cinq principes de base découlent des cinq fondements théoriques du programme éducatif du ministère. Ceux-ci se doivent d'être la base qui guide le personnel éducateur dans leur travail au quotidien. Ils sont mis en œuvre au regard des dimensions de la qualité éducative et à l'aide du processus de l'intervention éducative.

7.1 La collaboration entre le CPE et les parents

Le partenariat entre le CPE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant. Il sert de base aux autres principes. Les relations reposent sur les responsabilités, les prises de décision partagées, la confiance mutuelle et le respect. Il revient donc au personnel éducateur de mettre en place les conditions de base pour établir cette relation de confiance tout en respectant les limites de son rôle. Les administrateurs participent à cette mise en place par leurs décisions, leur attitude d'accueil et d'ouverture et par la valorisation du personnel.

7.2 L'enfant apprend par le jeu

« Au cours de l'enfance, le jeu et l'apprentissage sont intimement liés: le jeu permet à l'enfant d'apprendre et exige des efforts de sa part. Bien que très sérieux pour elle ou lui, le jeu se réalise dans un climat enjoué dans lequel la spontanéité, le plaisir, le rire, les taquineries, l'espièglerie et la créativité sont encouragés. Le jeu est une activité physique, mentale ou sociale, basée sur le plaisir, pratiquée par les enfants de manière gratuite, volontaire, spontanée et libre » (PÉAPE, juin 2019, p.81).

Dans le jeu de l'enfant, le développement global est sollicité, chaque domaine contribue à mener à bien ses activités. Ces domaines sont : physique et moteur, social et affectif, langagier et cognitif (voir section 8). Les formes de jeux que nous retenons sont :

- les jeux d'éveil : premiers jeux de l'enfance. L'enfant explore son environnement et perçoit par tous ses sens l'univers qui l'entoure;
- les jeux symboliques : consistent à faire semblant d'exécuter une action de sa vie, cela permet à l'enfant d'entrer en relation avec les autres ;
- les jeux de construction : consistent à assembler des pièces (cubes, casse-tête, etc.) pour en faire un tout;
- les jeux de règles : se jouent en groupe et ont généralement un objectif et surtout des règles à respecter;
- les jeux d'exercice : consistent à répéter plusieurs fois un geste ou une activité.

7.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

L'enfant apprend dans l'action et par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute. Sa pensée se structure à partir de ce qu'il ressent, voit, entend, touche, sent et goûte. Le personnel éducateur doit offrir un contexte favorable à l'apprentissage actif afin que l'enfant amorce des jeux à partir de ses champs d'intérêt, en choisissant son matériel et l'utilisation qu'il souhaite en faire. Il doit rester attentif afin de saisir les occasions d'apprentissage pour les prolonger ou les complexifier.

7.4 Chaque enfant est unique

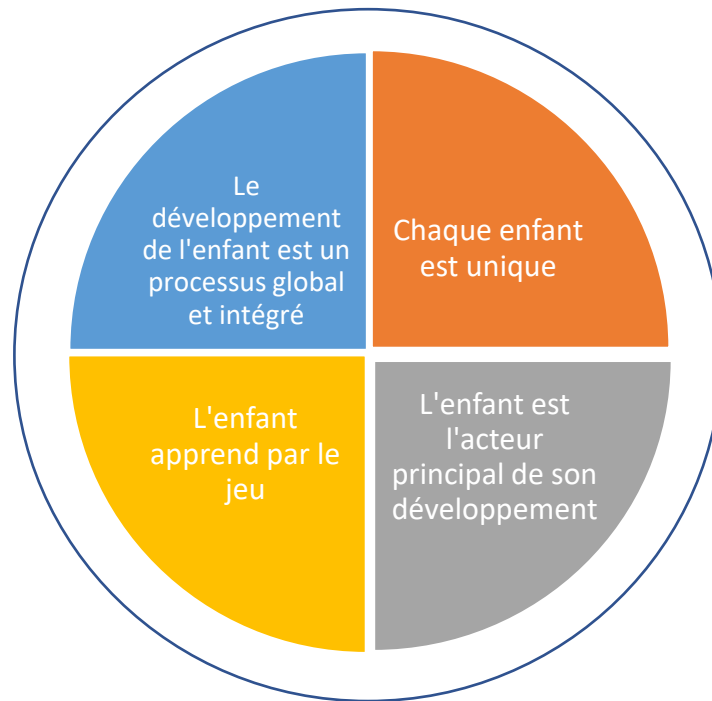
Appliquer ce principe, c'est chercher à comprendre la réalité de chaque enfant en respectant ses différences et ses particularités individuelles et familiales. C'est aussi respecter son rythme de développement et faire preuve de bienveillance pour sa personne, son milieu de vie et ses intérêts.

Pour réussir à appliquer ce principe, le personnel éducateur doit planifier l'accompagnement des enfants à partir de l'analyse de ses observations de chacun d'eux. Ce principe guide la production du dossier éducatif de l'enfant.

7.5 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré qui fait appel à la découverte, à l'expérimentation et qui sollicite plusieurs domaines de développement, chacun d'eux intervient toutefois à des degrés divers selon les apprentissages de l'enfant et les activités auxquelles il s'adonne.

Le partenariat entre le SGEE et les parents
est essentiel au développement
harmonieux de l'enfant



8 Les domaines de développement

Domaine affectif et social	Domaine cognitif	Domaine physique et moteur	Domaine langagier
<ul style="list-style-type: none"> • Attachement • Tempérament • Concept de soi • Identité • Compétences émotionnelles • Compétences sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Attention • Mémoire • Fonction symbolique • Catégories et concepts • Raisonnement • Éveil aux mathématiques • Éveil aux sciences 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité • Alimentation • Sommeil • Hygiène • Développement sensoriel • Schéma corporel • Motricité globale • Motricité fine 	<ul style="list-style-type: none"> • Langage pré linguistique • Langage oral • Éveil à la lecture et à l'écriture • Développement graphique

8.1 *Domaine social et affectif*

« Le jeune enfant est avant tout un être social qui se développe au contact des autres. Le développement social et affectif du jeune enfant s'appuie sur l'attachement qu'il ou elle a pu tisser avec ses parents et sur ses relations affectives significatives avec d'autres adultes qui en prennent soin » (PÉAPE, juin 2019, p. 153)

Est associé au développement social et affectif de l'enfant :

Son tempérament : la capacité de s'adapter au changement, à la nouveauté, à son humeur, à s'autoréguler. L'éducatrice doit être capable de s'ajuster rapidement aux besoins de l'enfant ou de son groupe pour leur offrir un milieu de vie respectueux du tempérament de chacun.

Le concept de soi : la perception de soi, la reconnaissance des caractéristiques propres et des différences, l'estime de soi ainsi que la confiance en soi composent le concept de soi. L'éducatrice doit utiliser le renforcement positif en soulignant par la parole, le regard ou les gestes, la réussite et les efforts fournis par l'enfant. Elle doit comprendre ses besoins et y répondre, elle doit lui offrir de l'aide pour réaliser ce qu'il n'est pas capable de faire seul.

L'identité : l'identité et la manière dont l'enfant se perçoit et pourrait se décrire en réponse à la question qui es-tu? (Caractéristiques physiques, habiletés, préférences, traits personnels, famille, groupe au CPE, garçon ou fille, etc.). L'éducatrice, en utilisant des rituels dans son groupe, en donnant un espace à chaque enfant pour ranger ses choses personnelles et en donnant des responsabilités aux enfants contribue à créer un sentiment d'appartenance chez chaque enfant.

Compétence émotionnelle : la principale fonction des émotions et de signaler aux autres et à l'enfant lui-même, s'il y a lieu, de modifier ou de maintenir le comportement adapté en vue d'atteindre un objectif donné (PÉAPE, juin 2019, p. 162). On parle de l'expression de la compréhension et de la régulation des émotions dans cette compétence. L'éducatrice doit être à l'écoute et sensible à ce que dit l'enfant et à ses besoins. Elle doit accueillir l'émotion et l'aider à nommer celle-ci, lui offrir la chance de chercher des solutions lors de conflits. L'éducatrice de la pouponnière doit refléter dans ses paroles les émotions des poupons ; elle doit amplifier ses expressions faciales et ajuster sa voix pour refléter ce que l'enfant vit.

Compétences sociales : sont les habiletés que développe l'enfant pour lui permettre d'établir des relations satisfaisantes avec ses pairs et les adultes de son environnement (PÉAPE, juin 2019, p. 165). Cette compétence est composée de la conscience de l'autre, des règles de vie en société, des relations avec les amis, de résolution des conflits et des comportements prosociaux. L'éducatrice doit offrir des activités de collaboration, de partage; elle doit questionner et expliquer les divergences des attentes, elle doit favoriser les salutations à l'arrivée et au départ, les mots de politesse, le tour de parole, le respect du matériel et de l'environnement, l'entraide et le partage. Elle doit utiliser des règles et des consignes claires, concrètes et formulées positivement.

8.2 *Domaine cognitif*

« *Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure* » (PÉAPE, 2019, p. 118). Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici des moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités par le personnel éducateur du CPE Fleurimont.

- valorise l'effort (habillement, etc.);
- suscite la curiosité;
- encourage les initiatives;
- fournis du matériel à manipuler, à transformer, à classifier, etc.

Voici les composantes du développement cognitif

L'attention : L'attention est la capacité de se concentrer sur une personne, un objet ou une activité pendant une période de temps. Plus il y a de distractions visuelles et auditives, plus la capacité de concentration diminue. Donc, au CPE Fleurimont, nous limitons le bruit ambiant et nous évitons de surcharger l'espace de vie et les murs. À la pouponnière, régulièrement il est proposé de nouveaux objets de différentes formes ou couleurs, afin que le poupon puisse explorer avec attention.

La mémoire : La mémoire joue un rôle fondamental dans le fonctionnement cognitif. Dans notre milieu, on favorise les conversations avec les enfants et les retours sur leurs expériences vécues au CPE et à la maison, permettant de nommer les événements et de contribuer à les garder en mémoire (exemples : causerie du matin, retour sur le jeu de l'enfant, sur une activité, etc.). À la pouponnière comme dans les groupes, on chante des comptines pour prévoir l'arrivée du repas, du rangement, du dodo, etc.

La fonction symbolique : La fonction symbolique permet de se représenter mentalement un objet, une personne ou une situation en son absence, à partir de symboles (mots, images, pictogrammes, dessins, chiffres, etc.). Le langage a un rôle essentiel dans le développement cognitif, car il permet de nommer et d'organiser sa pensée.

Les concepts, les catégories et la généralisation : Les concepts sont des représentations abstraites d'un objet basées sur des similarités (brocoli et laitue sont des légumes). Les catégories sont des regroupements, de la classification, du tri et de la sériation (offrir du matériel à classifier, à sérier, à trier, période de rangement avec des bacs identifiés avec des pictogrammes, etc.). La généralisation permet de trouver les mêmes fonctions pour différents objets (pelle et cuillère, grosse ou petite, servent toutes à pelleter du sable). À la pouponnière, nous pouvons mettre à la disposition des poupons, par exemple un tableau aimanté où différents objets sont placés, ce qui permet de leur proposer des découvertes (moyens de transports, fruits, etc.)

Le raisonnement : Le raisonnement, c'est tirer des conclusions à partir d'expériences et de résolution de problèmes. Nous invitons l'enfant à expliquer son raisonnement, à reformuler sa réponse, à poser des questions qui font appel à ses connaissances antérieures, à demander de l'aide pour résoudre un problème, etc. À la pouponnière, l'éducatrice pourrait par exemple

énoncer à voix haute les différentes actions (nous allons jouer, la cuisinière va apporter le dîner, etc.).

L'éveil aux mathématiques (numératie) : La numératie touche les nombres, la notion de quantité (un peu, beaucoup, pas trop), l'ordre (jeu de société), les formes géométriques et la mesure (ruban à mesurer, règles), l'organisation spatiale (dessus, dessous, haut, bas). Ceci permet à l'enfant de s'orienter, de trouver le sens du manteau à enfiler, de comprendre les consignes liées à l'espace et les repères dans le temps (avant, après, hier, bientôt). Le calendrier, l'horaire imagé de la journée, les routines sont des moyens pour aider l'enfant à ordonner les événements.

L'éveil aux sciences : « *L'éveil aux sciences est une initiation à la démarche scientifique visant à accompagner l'enfant dans la recherche de réponses à ses questions* » (PÉAPE, juin 2019, p. 131). L'attitude de l'adulte est le facteur le plus déterminant dans ce domaine. Ne pas connaître toutes les réponses aux questions, mais avoir de la curiosité et la transmettre à l'enfant suscitera chez lui le désir de chercher et de trouver des réponses.

L'éveil à la musique

L'éveil musical permettent à tous les enfants, même les bébés de développer leur musicalité par l'apprentissage de comptines, de chansons à mimer, de mouvements et de danses, de jeu aux petites percussions, d'écoutes de styles musicaux variés et de découverte des instruments de musique, à travers des activités ludiques et créatives! Les petits groupes permettent une atmosphère intime et chaleureuse.

8.3 Domaine physique et moteur

Ce domaine porte sur les besoins physiologiques (alimentation, sommeil et hygiène), physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant. Le personnel du CPE Fleurimont amène donc l'enfant à prendre conscience de son corps dans l'espace physique, à prendre conscience de son schéma corporel, à développer sa motricité fine et globale, à prendre conscience du bien-être physique, à reconnaître et à développer ses cinq sens.

Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici des moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités;

- déposer des jouets plus loin du poupon pour qu'il puisse s'y rendre tranquillement, faire des jeux de cache-cache, etc.;
- offrir des activités intérieures et extérieures permettant de courir, de grimper, de se hisser, de se tenir en équilibre, de pousser, de tirer, de manipuler, de construire, de participer à des jeux coopératifs ou à des jeux de ballon, tout cela à des intensités variées;
- offrir des activités d'écriture, de dessin, de bricolage, de manipulation de petits objets, d'enfilage;
- offrir des activités de manipulation d'aliments (cuisiner, goûter);
- laisser les poupons manger avec leurs mains ou expérimenter la cuillère;

- initier les poupons et les enfants à des aliments nouveaux;
- servir les repas dans un contexte chaleureux, réconfortant, respectueux et lui permettre de manger lentement, à son rythme;
- offrir du matériel approprié au jeu actif et offrir suffisamment d'espace (exemple: terrain de soccer, piste de vélo, etc.);
- favoriser l'écoute des sons et de la musique (rythmique, loto sonore, statut, comptines, chansons);
- établir des règles d'hygiène (lavage des mains);
- alterner les périodes de jeu et de détente;
- observer les signes d'endormissement des poupons pour déterminer le moment propice à faire la sieste;
- utiliser les périodes de transition pour faire bouger les enfants, pour dynamiser les déplacements.

8.4 *Domaine langagier*

« *L'enfant doit percevoir les sons entendus, dégager le sens du mot formé par les sons à partir du contexte, produire ces mêmes sons et emmagasiner toutes ces informations dans sa mémoire pour apprendre à parler* » (PÉAPE, juin 2019, p. 136). Au CPE Fleurimont, le personnel parle avec les enfants, les aide à exprimer leurs besoins, leurs émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire.

- **Le langage pré linguistique** : distinction des sons, production de sons (cris, pleurs, rires, gazouillis), imitation des sons, communication gestuelle (lever les bras, se faire prendre, pointer, faire bye-bye, etc.).
- **Le langage oral** : Protomots, premiers mots (juxtaposition des sons, désigner un objet, l'éducatrice offre un modèle langagier en employant le mot juste, etc.) et les phrases.
- **L'éveil à la lecture et à l'écriture (littératie)** : les fonctions de l'écrit (l'utilité et le divertissement), mettre le nom des enfants au casier, des étiquettes pour organiser le rangement, offrir des livres variés, offrir une aire d'écriture avec table, chaises, tableau, papier, crayons sont tous des moyens pour éveiller les enfants à l'écriture et à la lecture. Le principe alphabétique consiste à saisir le lien entre les sons, les lettres et les mots ; l'écriture spontanée, à tracer des lignes qui évoquent l'écriture (le dessin, la peinture et le modelage), à développer des habilités de base qui lui permettront d'apprendre à écrire avec facilité.
- **Le développement graphique** : les gribouillis et les premiers dessins. Le personnel contribue à développer cette dimension en parlant avec les enfants, en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et leurs émotions, à poser des questions et à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire. Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici les moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités :

- favoriser l'acquisition de nouveaux mots de vocabulaire (nouveaux objets, illustrations, etc.);
- organiser des jeux de langage, des exercices de narration et d'écoute (causerie);
- organiser divers jeux où l'enfant doit faire appel à son sens créatif (mime, pièce de théâtre, jeux de rôle);
- intégrer les chansons, les comptines et les histoires à l'intérieur des activités et des routines;
- favoriser la manipulation des livres et des illustrations (visites à la bibliothèque).

9 Les valeurs

Par une approche individualisée, le personnel éducateur accompagne l'enfant dans la construction de son sentiment de sécurité et de confiance en soi. Les activités proposées soutiennent l'enfant dans la reconnaissance de son sentiment d'être utile, de pouvoir agir et choisir : elles développent son esprit critique et son respect de l'autre. En s'appuyant sur le potentiel de l'enfant, l'équipe éducative contribue ainsi à son plein épanouissement, dans toutes les dimensions de son développement : moteur, affectif, cognitif, langagier, social et moral.

Le pari des membres de l'équipe du CPE Fleurimont est d'adopter au quotidien ces grandes valeurs afin de favoriser le bien-être des enfants et ainsi favoriser leur autonomie et leur intégration dans la société.

9.1 Sécurité et Bien-être

Le CPE Fleurimont respecte les normes de sécurité auxquelles nous sommes soumis par les lois et règlements des services de garde éducatifs à l'enfance et offre un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie. Le personnel éducateur contribue également à éveiller l'enfant au plaisir de bouger, de jouer dehors et se préoccupe autant de sa santé mentale que physique tel que prescrit dans le cadre de référence Gazelle et Potiron.

9.2 L'autonomie

Développer chez l'enfant les capacités d'agir et de réagir adéquatement face aux situations auxquelles il est confronté. L'enfant peut alors adopter des attitudes responsables lorsqu'il est en interaction avec autrui. Les enfants sont encouragés au quotidien à faire des tâches par eux-mêmes, à trouver des solutions, à faire des choix, à être proactifs et à faire preuve d'initiative en proposant des activités ou en inventant des jeux. Nous sommes conscients que l'enfant qui développe ces comportements et qui est placé en situation de réussite en ayant des défis à sa hauteur, des encouragements et des félicitations développera nécessairement une bonne estime de soi et une confiance en lui-même. Dans le développement de l'autonomie chez

l'enfant, l'adoption de comportements sécuritaires permettra à l'enfant de prendre de bonnes décisions et de pouvoir réagir adéquatement dans des situations d'urgence.

9.3 *L'estime de soi et le respect de l'autre*

Développer chez l'enfant la confiance en soi, le respect de soi et des autres, quelles que soient leurs différences, leurs capacités et leurs limites.

9.4 *Contribuer à sa socialisation*

Par socialisation, on entend ici l'adaptation à la vie de groupe et la capacité de s'y intégrer harmonieusement. L'enfant est amené à s'approprier graduellement les règles, les valeurs de la société et du milieu dans lesquelles il vit afin que chacun puisse avoir sa place dans le groupe et y jouer un rôle valorisant.

9.5 *Favoriser l'égalité des chances*

En respectant les particularités de chaque famille accueillie au sein de nos installations, nous œuvrons afin que chaque enfant puisse s'épanouir et se développer harmonieusement. L'organisation joue un rôle de détection et de prévention. Elle accueille des enfants à besoins particuliers et axe son travail sur le respect des différences qui peuvent être liées à la culture, à la langue, à l'âge, au genre, au tempérament, aux intérêts et talents particuliers, voire aux besoins particuliers. L'équipe éducative vise à promouvoir l'égalité entre filles et garçons en luttant contre les stéréotypes.

Exemple de moyens mis en place pour :

- offrir une chance égale à tous les enfants;
- proposer des activités variées en ignorant les stéréotypes;
- amener l'enfant à respecter la diversité, autant au niveau culturel que familial.

9.6 *L'esprit d'équipe et le partenariat*

Au sein de l'équipe, l'entraide au quotidien, les sorties jumelées contribuent à favoriser ainsi qu'à consolider l'esprit d'équipe et le partenariat. Les parents sont également invités à participer aux activités du CPE soit par le biais des sorties ou en mettant à contribution des compétences particulières. Inciter l'enfant à développer le sens de la coopération et de l'entraide.

Exemple de moyens mis en place :

- confier des responsabilités qui contribuent au bien-être du groupe et souligner son apport;
- encourager l'enfant à prêter assistance à ses pairs;

- donner deux choix à l'enfant;
- aviser les enfants d'une activité, d'une transition à venir.

9.7 Le respect de soi, des autres et de l'environnement

Respecter c'est prendre en compte quelqu'un ou quelque chose, lui donner de l'importance. Au CPE Fleurimont, le respect de soi s'exprime par la reconnaissance de ses propres limites et par la satisfaction de ses propres besoins. En se respectant, l'adulte apprend aux enfants à se respecter. Le respect des autres va en quelque sorte avec le respect de soi. On prend notre place et on offre la possibilité à tous de prendre la sienne. De plus, cela favorise l'écoute et l'acceptation du point de vue de l'autre. Enfin, le respect de l'environnement se transmet par le soin qu'on apporte aux objets, au mobilier, à la nourriture, à l'environnement intérieur et extérieur (recyclage et souci d'éviter le gaspillage).

Exemple de moyens mis en place :

- laisser l'enfant s'exprimer dans le respect des autres, du matériel, les lieux et de l'environnement;
- soutenir l'enfant dans la recherche de solutions qui respectent les autres;
- respecter les différences;
- respecter les consignes et les règles de vie;
- offrir des activités en lien avec le respect de l'environnement (sensibilisation aux symboles de recyclage, compost dans le local, jardin, bac de récupération, etc.);
- sensibiliser l'enfant à ce qui l'entoure afin qu'il puisse l'apprécier et le conserver (permettre à l'enfant d'avoir un espace à lui pour ranger ses effets personnels).

10 L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité

Afin de faciliter l'intégration d'un nouvel enfant, nous préconisons une entrée progressive selon la disponibilité du parent. Une bonne intégration aura un effet sur le sentiment de sécurité de l'enfant de même que sur son estime de soi. L'entrée progressive s'appuie sur la croyance que l'enfant a besoin de temps pour s'approprier son nouveau milieu et s'y sentir à l'aise.

10.1 Les moyens

- première visite afin que l'enfant et les parents puissent rencontrer l'éducatrice, visiter le CPE et connaître les enfants du groupe;
- accueil chaleureux de l'enfant et ses parents;

- repères familiaux, objets transitionnels, photos de sa famille, doudou, toutou, à la disposition des enfants;
- horaire illustré de la journée dans le but de rassurer;
- coin calme à la disposition de l'enfant qui en ressent le besoin;
- les éducatrices planifient également des activités qui amènent les enfants à découvrir leur milieu de vie.

10.2 Les activités

Parmi les activités proposées, certaines visent la découverte de l'environnement (promenades dans le quartier, rallye à l'épicerie, visite à la bibliothèque, etc.).

10.3 Accueil des parents

Les parents sont invités à participer à la vie du CPE. L'implication comme administrateur est proposée à chaque assemblée générale. Quand il y a un besoin, les parents peuvent accompagner les enfants lors de sorties. Enfin, plusieurs fêtes encouragent les rassemblements, comme la fête de la rentrée, la fête des finissants, etc.

10.4 Participation du CPE dans la communauté

Le CPE est présent dans sa communauté. Nous assurons une participation aux tables de concertation, au Regroupement des CPE de la région. Nous participons également aux activités proposées par la Bibliothèque municipale, à la Maison de l'eau et au Musée des sciences.

11 Les saines habitudes de vie

11.1 Manger sainement

L'importance de bien se nourrir fait partie d'une des valeurs qui est privilégiée au CPE Fleurimont. Une alimentation saine favorise le bien-être général et aide à mieux s'épanouir. Selon nous, la sensibilisation à une bonne alimentation doit commencer dès le plus jeune âge.

Les menus élaborés sont conformes au guide alimentaire canadien. Le menu de la semaine est affiché au babillard prévu à cette fin dans chaque installation.

Ponctuellement, des menus spéciaux sont conçus lors de nos semaines thématiques ou rehaussent des événements spéciaux comme la Saint-Valentin, l'Halloween, la période de Noël, le temps des sucres, etc. Tout au long de l'année, la responsable en alimentation et le personnel éducateur mettent en place des projets dans le but de promouvoir de saines habitudes alimentaires auprès des enfants et des parents.

Le personnel éducateur encourage les bonnes habitudes alimentaires. Il encourage l'enfant à goûter, il ne doit pas forcer, faire pression ou obliger l'enfant à terminer son assiette ou à terminer son verre de lait.

Le personnel éducateur offre de l'eau au repas et tout au long de la journée.

- le personnel éducateur fait confiance à l'enfant et respecte sa capacité à déterminer la quantité de nourriture dont il a besoin;
- le personnel éducateur peut inviter l'enfant à se servir seul ou bien il le sert en validant au préalable son appétit. Cela est laissé à la discrétion du personnel qui est présent lors du repas et des collations;
- le personnel éducateur ne réprimande pas un enfant lorsque celui-ci fait un dégât;
- le personnel éducateur ne limite pas les quantités de nourriture lors du repas, sauf s'il y a une entente avec les parents;
- les repas se déroulent dans un climat convivial et propice à la détente et favorise les échanges.

11.2 Les repas

Les menus changent selon les saisons. Chaque saison comprend 4 menus hebdomadaires variés. Les menus sont affichés.

Lors de situations d'allergies ou d'intolérance, le parent a l'obligation de fournir au CPE l'ordonnance médicale à cet effet. Pour la sécurité de l'enfant, le nom de l'enfant souffrant d'allergies alimentaires est affiché dans la cuisine et dans les locaux où pourrait se retrouver cet enfant. Cet affichage comprend le nom de l'enfant, sa photo ainsi que la mention de l'allergie. Si un enfant est astreint à une diète spéciale prescrite par un membre du Collège des médecins du Québec, le parent doit en aviser l'éducatrice responsable de l'enfant afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires. Le menu de l'enfant est alors ajusté en conséquence.

Pour les enfants de 18 mois et moins :

Le poupon mange selon l'horaire établi à la maison. À partir du moment où l'introduction des aliments est faite, le CPE fournit à l'enfant le repas (même en purée).

La préparation pour nourrisson est fournie par les parents; le lait (3,25 %) est fourni par le CPE.

Pour les enfants 18 mois — 5 ans :

Le repas complet est généralement servi vers 11h30. Deux collations sont servies; l'une en avant-midi et l'autre, en après-midi.

11.3 Bouger

Au CPE Fleurimont, toutes les occasions d'aller jouer dehors et de profiter d'espaces permettant le jeu actif (terrain de soccer, boisé, aire de jeux) sont favorisées. L'environnement extérieur

est enrichissant et stimulant par son aménagement, par sa végétation, par la présence de la vie (oiseaux, chenilles, papillons) et par les sons qu'on y entend (chant des oiseaux). On y applique le programme éducatif tout comme à l'intérieur. On y pratique des activités libres ou dirigées et on offre un choix d'ateliers aux enfants. Les enfants sont également initiés à la relaxation et à la concentration à travers des activités de yoga pour enfants, par exemple.

11.4 Prévention et hygiène

Afin de prévenir les risques de propagation des infections, nous encourageons fortement le lavage des mains, car elles sont les principales responsables de la transmission des infections. Cette mesure doit s'appliquer avant de manger, après être allée à la salle de bain, après s'être mouchée.

Toujours dans l'optique de la prévention des infections, des jouets sont désinfectés quotidiennement. La personne responsable de l'entretien apporte aussi une attention particulière à la prévention des infections à travers ses tâches régulières. L'acquisition de bonnes habitudes d'hygiène est une préoccupation pour notre CPE et c'est pourquoi une place importante lui est réservée dans l'horaire quotidien.

L'entraînement à la propreté des tout-petits ne sera pas amorcé au CPE, mais supporté s'il est entrepris à la maison.

12 La structuration des activités

La structuration des activités passe d'abord par un horaire quotidien régulier imagé qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité et d'anticiper le déroulement de la journée afin d'y participer activement. Lorsque des changements surviennent, le personnel éducateur en informe les enfants. L'enfant aura l'occasion de vivre des activités individuelles, en groupe, libres ou dirigées stimulant les différentes facettes de son développement.

Voici l'horaire type d'une journée. Il est certain que celle-ci demeure flexible. Par ailleurs, l'horaire des poupons varie puisqu'il y a une sieste en avant-midi pour ceux qui en ont besoin et que les routines sont plus longues. Chez les poupons, il n'y a pas d'ateliers et moins d'activités de groupe. L'emphase est mise sur le lien avec le personnel éducateur, une qualité de soins et un environnement stimulant favorisant l'exploration.

Horaire pour les 0-18 mois

7h00	Accueil
8h30	Rangement et routine d'hygiène.

9h00	Collation
9h15	Hygiène, jeux libres
9h30	Activité en groupe d'appartenance
9h40	Habillage
10h00	Jeux extérieurs ou jeux libres ou rassemblement
10h30	Déshabillage
10h45	Routine d'hygiène
11h00	Dîner individuel ou sous-groupe
12h00-13h00	Hygiène, jeux libres, sieste
14h45	Réveil, routine d'hygiène
15h15	Collation
15h45	Activité de groupe d'appartenance
16h10	Jeux extérieurs ou jeux libres ou rassemblement
18h00	Fermeture du service de garde

Horaire pour les 18-36 mois

7h00	Accueil
7h45	Dès l'atteinte du ratio, chaque groupe se dirige dans son local
8h30	Rangement et Routine d'hygiène.
9h00	Collation
9h15	Hygiène, jeux libres
9h40	Habillage
10h00	Jeux extérieurs ou jeux libres et/ou activité en groupe d'appartenance et/ou rassemblement
10h45	Déshabillage, jeux libres.
11h15	Routine d'hygiène
11h30	Dîner
12h15	Hygiène, jeux libres
12h45	Histoire
13h00	Sieste

14h45	Réveil, routine d'hygiène
15h15	Collation
15h45	Activité de groupe d'appartenance
16h10	Jeux extérieurs ou jeux libres ou rassemblement
18h00	Fermeture du service de garde

Horaire pour les 36-48 mois

7h00	Accueil
7h45	Dès l'atteinte du ratio, chaque groupe se dirige dans son local
8h45	Rangement et Routine d'hygiène.
9h00	Collation
9h30	Activité en groupe d'appartenance
9h45	Ateliers (planification, action, réflexion)
10h15	Jeux extérieurs ou jeux libres et/ou activité en groupe d'appartenance et/ou rassemblement
11h00	Déshabillage, jeux libres, causerie
11h30	Dîner
12h15	Hygiène, jeux libres
12h45	Hygiène, Histoire
13h00	Sieste
14h15	Réveil, jeux calme
15h00	Réveil, routine d'hygiène, collation
15h45	Jeux libres ou activité en groupe d'appartenance
16h10	Jeux extérieurs ou jeux libres et/ou activité en groupe d'appartenance et/ou rassemblement
18h00	Fermeture du service de garde

Le personnel éducateur peut à l'occasion utiliser une thématique permettant d'approfondir un sujet et stimuler la créativité tant du personnel éducateur que de l'enfant. Ils présentent de belles opportunités de développement. Cependant, ils doivent être choisis à partir des observations du personnel éducateur des besoins et des intérêts des enfants. Les thématiques favorisent également l'émergence d'activités spontanées issues de l'intérêt des enfants. Elles ne doivent pas être contraignantes ou être ressenties comme une obligation tant chez le

personnel éducateur que chez les enfants. Elles servent plutôt comme banque d'activités possibles tout en assurant un lien entre elles. L'utilisation de thèmes n'est pas obligatoire.

12.1 Activités de routine et de transition

Les moments de routines sont nombreux et doivent se faire dans un climat où le plaisir et le bien-être de tous sont essentiels. Ainsi, le personnel éducateur prévient les enfants lorsqu'une période de transition approche et s'assure que les délais sont raisonnables. Par ailleurs, ce sont des occasions où l'autonomie est grandement sollicitée, l'enfant apprend à prendre soin de lui. Le personnel éducateur doit être près de l'enfant pour l'accompagner dans ses apprentissages et vivre avec lui un temps privilégié. Ces moments peuvent être vécus simplement ou agrémentés et enrichis en étant planifiés comme une activité animée ou avec du matériel particulier. Les enfants sont invités à faire des choix et encouragés dans leur choix : comment se déplacer, ce qu'ils veulent ranger. Encore une fois, l'observation des enfants permettra de répondre à leurs besoins et leurs intérêts.

12.2 Accueil et départ

La période d'accueil est un moment déterminant de la journée tant pour l'enfant que son parent. Souvent, il détermine l'humeur de l'enfant et le climat qui règnera pour la journée. Il laissera également des impressions, des sentiments aux parents qui doivent quitter leur enfant pour la journée. Ainsi toutes les familles sont accueillies individuellement par le personnel éducateur qui peut offrir un accompagnement à la famille afin de faciliter le départ. Des jeux calmes, une proximité et une disponibilité, le respect du rythme, l'accueil des émotions de l'enfant à son arrivée par le personnel éducateur sont propices au sentiment de sécurité.

Pour le moment du départ en fin de journée, le même souci de communication et de disponibilité est présent. Les parents peuvent échanger avec les membres du personnel éducateur.

12.3 Rangement

Le rangement est facilité par les coins de jeux et les bacs identifiés. Ce moment est planifié et animé par différentes façons de ranger, en offrant des choix, par des comptines, de la musique afin de s'assurer d'un climat de plaisir. Le personnel éducateur peut en profiter pour voir des notions de sériation de classification. Les adultes et les enfants font le rangement ensemble.

12.4 Repas et collation

Un climat chaleureux, une atmosphère détendue où l'on en profite pour échanger, se raconter. Pour ce faire, le personnel éducateur demeure le plus possible, assis à la table avec les enfants.

De petites animations peuvent être prévues. L'émphase est mise à prendre le temps de commenter le repas à partir des sens (couleurs, textures, odeurs, sons, etc.) et les bonnes manières à table. Les enfants posent des gestes par eux-mêmes par exemple en faisant le service, en nettoyant la table, en se servant une portion, en aidant un autre enfant.

Au CPE Fleurimont, la nourriture est servie à l'enfant avec satiété. Plusieurs services donnent l'opportunité à l'enfant d'avoir plusieurs possibilités même s'il aime plus ou moins un aliment.

12.5 Rassemblement, activité

Les jeux coopératifs, les activités psychomotrices, les chansons et les rondes font partie de ce type d'activités et elles se font habituellement en grand groupe où l'entraide et le plaisir sont présents. Le personnel éducateur participe activement. Nous valorisons ce type d'activités, car elles permettent à l'enfant de s'exprimer autrement avec son corps. Cela lui permet de bouger, d'être excité tout en apprenant à conserver un certain contrôle de lui-même. Il propose et dirige les autres et essaie également leurs idées. Par ailleurs, cela s'inscrit très bien dans le développement de saines habitudes de vie.

12.6 Causerie

La causerie est le moment où les enfants et le personnel éducateur prennent le temps de se dire bonjour et d'échanger ensemble. Ils planifient ensemble la journée. Cela sécurise l'enfant étant donné qu'il sait ce qui se passera.

12.7 Sieste et détente

Afin de favoriser la détente, nous valorisons le contact des enfants avec les livres en leur laissant une variété (type documentaire, avec des photos, des dessins, des revues, des contes, une circulaire, etc.) à leur portée. Il est aussi important de raconter une histoire tous les jours, de questionner les enfants, les laisser s'exprimer sur ce qu'ils voient et sur ce qu'ils ressentent.

Les heures de sieste des poupons sont respectées selon leurs besoins et leurs habitudes de vie. Pour les 18 mois à 5 ans, les besoins individuels sont également respectés. Lorsqu'ils donnent des indices de fatigue, nous leur offrons de se reposer sur leur matelas, peu importe le moment de la journée. Chaque enfant a son matelas de sieste et sa literie. Des habitudes de réconfort sont établies afin de respecter l'enfant dans un rythme personnel : doudou, caresses, musique douce (courte durée), etc. L'enfant doit se reposer, c'est un moment propice pour se recentrer, être à l'écoute de son corps. Si après 45 minutes, il n'est pas encore endormi et qu'il ne semble pas avoir sommeil, il sera invité à faire un jeu calme. Les activités de relaxation, de visualisation sont valorisées.

13 Le partenariat avec les ressources

Le CPE Fleurimont au fil des ans a établi une étroite collaboration avec plusieurs ressources externe en petite enfance et différent collaborateur, les voici :

- Nous avons un protocole d'entente avec le CSSS de l'Estrie, des places sont réservées afin d'accueillir des enfants qui nous sont référés par le CSSS;
- Nous sommes membre de LAQCPE (Association québécoise des CPE) une ressource importante a différent niveau, pédagogique, légal, alimentation, finance, formation, communication et représentation au sein du ministère de la famille;
- Le CPE est membre du RCPECE (Regroupement des centres de la petite enfance des cantons de l'Est). Il offre plusieurs services, formations, table de discussion pédagogique, table de discussion éducatrice, tables de discussion des gestionnaires et des rencontres entre les directions générales des bureaux coordonnateur. Il offre également le service de remplacement qui est un service indispensable;
- Notre CPE utilise plusieurs façons pour communiquer les informations aux parents :
 - ✓ Facebook;
 - ✓ Amigest et Amigest TV;
 - ✓ ÉCO 2;
 - ✓ le site web du CPE Fleurimont.